



LES VOYAGES

La Libre

Preference



Expo Universelle de Dubaï & Abu Dhabi



Du 12 au 18 Mars 2022



PROGRAMME

À Dubaï se tient l'Exposition Universelle « Connecter les esprits, construire le futur ». Ce sera la première à se dérouler au Moyen-Orient. Sur place, 192 pavillons pays seront installés pour représenter le monde entier dans un seul et unique endroit.

Sur l'île naturelle de Saadiyat, le Louvre Abu Dhabi est un lieu unique, dans un bâtiment magnifique de Jean Nouvel, comme lieu de dialogue entre les civilisations et les cultures occidentale, moyen-orientale et asiatique.

BRUXELLES → DUBAÏ

SAMEDI 12 MARS

En début d'après-midi, envol à destination de Dubaï par un vol direct de la compagnie régulière Emirates. Arrivée à Dubaï à 00h25, transfert à l'hôtel Rotana Al Bandar 4*. Installation et nuitée.



DUBAÏ – ABU DHABI (+- 150 KM)

DIMANCHE 13 MARS

Petit déjeuner à l'hôtel et départ par la route vers Abu Dhabi.

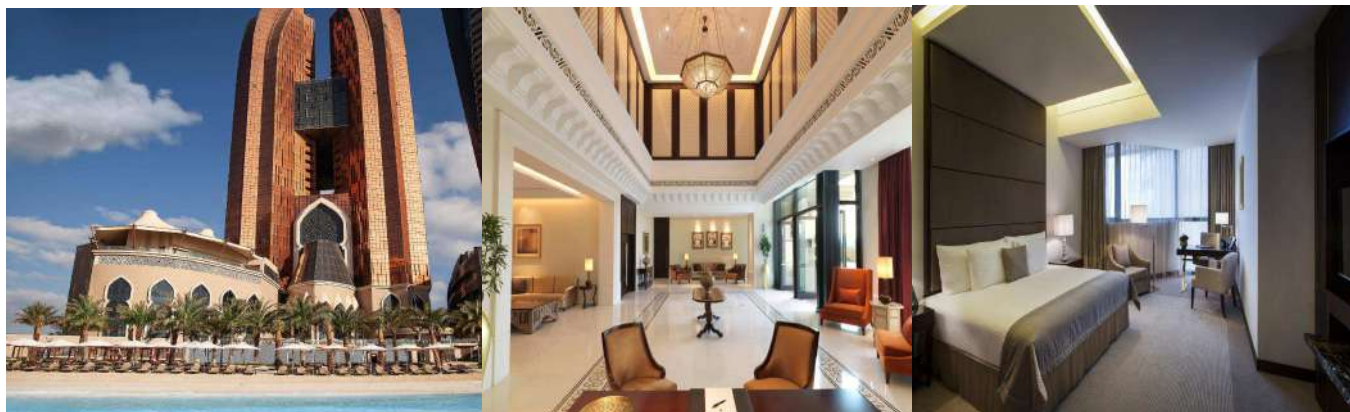
Déjeuner au **Louvre d'Abu Dhabi** avant la visite guidée du musée.

L'imposant dôme ajouré plongeant dans l'eau, conçu par Jean Nouvel, laisse filtrer une lumière subtile qui n'est pas sans évoquer les ombres mouvantes des palmeraies. Ce musée universel du monde arabe, destiné à faire le lien entre les civilisations, présente des œuvres allant de l'Antiquité à nos jours. Des prêts fabuleux et des achats judicieux permettent d'exposer des chefs-d'œuvre de Vinci, Van Gogh, Monet, Matisse, Picasso, Magritte, Warhol, Cy Twombly ... mais aussi une tête romaine, une Vierge à l'Enfant médiévale, des céramiques d'Iznik, une figurine du Mali, une tête de Bouddha de Chine ou l'emblématique "Jeune émir à l'étude" de Osman Hamdi Bey.



Après la visite, petit détour le long de la Corniche et devant l'hôtel Emirates Palace (arrêt extérieur), l'un des plus luxueux du monde, qui allie la splendeur de la tradition arabe à la technologie de pointe.

Dîner et nuitée à l'hôtel Bab Al Qasr, idéalement situé sur la célèbre corniche d'Abu Dhabi.



ABU DHABI – EXPO UNIVERSELLE (+- 100 KM)

LUNDI 14 MARS

Continuation de votre découverte d'Abu Dhabi, la plus grande ville et la capitale des Emirats Arabes Unis.

Visite de la grande mosquée de Sheikh Zayed, la plus imposante des Emirats, capable de recevoir plus de 30000 croyants.

Immense et toute blanche, elle marque immédiatement l'œil et l'esprit des visiteurs. Sa construction, commencée en 2000 et finie en 2007, aurait coûté plus d'1 milliard de dollars. Les murs et plafonds de la mosquée sont entièrement en marbre blanc. Dans l'immense cour pavée également de marbre blanc, des motifs floraux de marbres colorés viennent orner les coins.

Passage devant le Palace Al Husn, connu sous le nom de Vieux Fort ou Fort Blanc, le plus ancien bâtiment de la ville. Il a été construit en 1793 en tant que résidence de la famille au pouvoir et siège du gouvernement.



Déjeuner et départ vers le site de l'Expo Universelle, située à environ 1 heure de route d'Abu Dhabi.

C'est la première fois que l'Exposition universelle s'établit dans la zone Moyen-Orient. La précédente édition avait eu lieu à Milan en 2015 et la suivante se tiendra à Osaka (Japon) en 2025.



C'est le 27 novembre 2013 qu'avait été attribuée son organisation aux Émirats. Au total, 192 pays – un record – ont déjà confirmé leur participation à l'événement, dont la Belgique. Chacun disposera de son propre pavillon, ce qui est une première, en plus de ceux dévolus à l'Expo elle-même, dont le thème est "*Connecter les esprits, construire le futur*". Le but est de rassembler les gens et d'avoir un impact positif sur le monde, expliquent les organisateurs. Outre un intérêt permanent pour l'innovation, trois sous-thèmes ont été mis en avant dans trois quartiers thématiques : **l'Opportunité, la Durabilité et la Mobilité**. C'est au sein de cette dernière que la Belgique a trouvé son inspiration.

Explorez le pouvoir des connexions pour façonner notre monde. Découvrez l'architecture, la culture et les innovations uniques des organisations et de plus de 190 pays participants.

Lors de votre exploration du district **Durabilité**, vous découvrirez certaines des technologies les plus avancées au monde, ce que les pays font pour soutenir le développement durable, et vous apprendrez comment les humains peuvent vivre en harmonie avec la nature dans un avenir high-tech.

Découvrez comment le district **Mobilité** crée des connexions pour faire avancer le monde, réduire la fracture entre le monde physique et le monde numérique afin de créer une société mondiale, en harmonie, où les informations, les idées et les biens sont échangés plus rapidement que jamais.

Découvrez comment nos vies et nos actions sont interconnectées dans le district **Opportunité**. Rencontrez des personnes du monde entier qui transforment les rêves et les aspirations en réalités de demain, et sensibilisez-vous pour façonner l'avenir en libérant le potentiel en vous-même.

Trois quartiers en forme de pétales

Le point central de la foire sera le **dôme Al Wasl**, dont la structure faite d'acier est déjà construite. Cet énorme édifice, visible à des kilomètres à la ronde, intégrera une expérience de projection immersive à 360 degrés. Il reliera les trois quartiers de l'Expo, qui prendront chacun la forme d'un pétale, et sera directement relié au métro de Dubaï. Parmi les autres chiffres pouvant illustrer la grandeur de l'événement, on peut citer la construction de douze kilomètres de routes temporaires, quelque 60 événements ou spectacles proposés chaque jour sur le site de l'Expo, environ 200 restaurants ou bars, plus de 50 millions de repas servis au bout de six mois ou encore la collaboration de plus de 30 000 volontaires.



Repérage des lieux, installation, dîner et **logement au Rove Hotel 4* sur le site même de l'exposition**, pour votre plus grand confort de visite.

EXPO UNIVERSELLE

MARDI 15 MARS

Journée de visite libre à **l'Expo Universelle**.

Continuez l'exploration des pavillons exceptionnels abritant de nombreuses expériences innovantes et révolutionnaires, de l'Hyperloop au bassin amazonien ainsi que des technologies capables de transformer le sable du désert en terre fertile.



Déjeuner (sous forme de voucher) sur le site de l'exposition et continuation de votre visite l'après-midi.

L'émerveillement continue avec le design des différents pavillons, de celui imaginé pour ressembler à une tente couverte de neige à celui inspiré par l'arbre à encens, en passant par celui mettant en valeur des milliers d'oiseaux migrateurs, etc.

Dîner et nuitée à l'hôtel **Rove 4*** sur le site même de l'exposition.



EXPO UNIVERSELLE – DUBAÏ (+- 50 KM)

MERCREDI 16 MARS

Matinée à l'expo, déjeuner (sous forme de voucher) et départ vers Dubaï.

Visite du centre-ville et du Dubaï moderne : ses gratte ciel, le Dubai Mall (centre commercial), l'avenue des grands magasins de luxe, avec le cheval de Botero, une sculpture de 1,5 tonne qui célèbre le patrimoine équestre du monde arabe, et la fameuse tour « Burj Khalifa », la tour la plus haute du monde (828 m), dont l'architecture et l'ingénierie ont été conçues par Adrian Smith de chez Skidmore, Owings & Merrill de Chicago. Montée jusqu'au 124ème et 125ème étage.

Spectaculaire, trépidante, animée, la ville incarne à elle seule la démesure, la prospérité et le rêve. Les gratte-ciel futuristes côtoient les hôtels de luxe et les immenses centres commerciaux. Le voyageur à l'impression de plonger dans le futur. Les nombreuses constructions, plus folles les unes que les autres, constituent de véritables attractions.

Dîner et nuitée à l'hôtel Al Manzil 4*+ à Dubaï.



Visite du vieux Dubaï : arrêt photos et découverte de l'ancien quartier de Bastakya. Puis, visite du musée de Dubaï, situé dans le fort Al-Fahidi et qui renferme des collections archéologiques, historiques et ethnologiques rendant particulièrement bien compte de la vie des 1^{ers} Dubaïotes.

La fort Al-Fahidi, construit il y a 200 ans, est l'un des plus anciens bâtiments de la ville. Dans l'enceinte de ses longs espaces lumineux sont aujourd'hui exposés des objets artisanaux, des documents et des outils relatifs à la pêche de perles, des trouvailles d'Al Qusais, de vieux fusils et des bateaux traditionnels. Au sous-sol est présenté l'aspect de Dubaï avant le boom pétrolier.

Traversée de la crique de Dubaï à bord d'un abra (embarcation traditionnelle) et balade dans le souk des épices et de l'or.

Déjeuner dans un restaurant local.

Arrêt photo à l'emblématique hôtel Burj Al Arab, en forme de voile géante, de Tom Wright de chez WKK Architects, autoproclamé seul hôtel 7* du monde et plus au sud, découverte de la marina de Dubaï.

Fin d'après-midi libre pour profiter librement des infrastructures de l'hôtel.

Dîner. Nuitée à l'hôtel Al Manzil 4*.

En milieu de matinée, départ vers l'aéroport.

Envol en début d'après-midi par un vol direct avec la compagnie Emirates.

Arrivée en début de soirée à Bruxelles.

- FIN DE VOTRE SEJOUR -

RENSEIGNEMENTS UTILES :

- POUR PARTICIPER A CE VOYAGE, LES CITOYENS BELGES DOIVENT ETRE EN POSSESSION D'UN **PASSEPORT INTERNATIONAL VALABLE MINIMUM 6 MOIS A PARTIR DE LA DATE D'ARRIVEE.**
- PAS DE VISA NECESSAIRE POUR LES EMIRATS ARABES UNIS.
- POSSIBILITE DE VOL EN BUSINESS EN DEMANDE (DUREE DU VOL LONG COURRIER : +- 7h00)

Le Prix

SUR BASE DE MINIMUM 20 PARTICIPANTS

LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE : **3.195 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **850 €**

CE PRIX COMPREND :

- ✎ Les vols internationaux avec la compagnie Emirates, en classe Economy
- ✎ Les taxes d'aéroport
- ✎ Le transport terrestre en autobus climatisé
- ✎ Les transferts aéroport-hôtel-aéroport
- ✎ Le logement dans les hôtels mentionnés au programme 4* ou similaire
- ✎ Les visites prévues au programme
- ✎ L'entrée à l'expo universelle
- ✎ La pension complète
- ✎ Le port des bagages
- ✎ Les services de guides francophones
- ✎ Un accompagnement professionnel de Preference Travel Team

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- ✎ Les pourboires, les boissons et les dépenses personnelles
- ✎ Les assurances
- ✎ Les frais des éventuels test PCR ou antigéniques exigés par les autorités locales et les compagnies aériennes avant, pendant et après le séjour.

A RENVOYER CHEZ : **PREFERENCE - TRAVEL TEAM** (Lic. A 1652)
RUE DES FRANCS, 79 BOITE 4 - 1040 BRUXELLES
TEL : 02/647 30 00 - FAX : 02/647 37 22
INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE

JE, SOUSSIGNÉ,

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

N° POSTAL : LOCALITE :

TELEPHONE : GSM : FAX :

ADRESSE E-MAIL :

RÉSERVE PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN RÉFÉRENCE

DONNÉES PASSAGER N°1 (TELLES QUE MENTIONNÉES SUR LE PASSEPORT)

NOM : PRÉNOM : M. / MME / MLLE (BARRÉZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITÉ :

N° DE PASSEPORT : DATE D'ÉMISSION : DATE D'EXPIRATION :

DONNÉES PASSAGER N°2 (TELLES QUE MENTIONNÉES SUR LE PASSEPORT)

NOM : PRÉNOM : M. / MME / MLLE (BARRÉZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITÉ :

N° DE PASSEPORT : DATE D'ÉMISSION : DATE D'EXPIRATION :

TYPE DE CHAMBRE : DOUBLE À 1 LIT DOUBLE À 2 LITS DOUBLE À PARTAGER SINGLE

EN OPTION : ASSURANCE AUPRÈS DE « ASSURINCO »

ANNULATION (HORS COVID) - PRIME DE 4 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE

JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

MULTIRISQUE COVID* (ASSISTANCE + BAGAGES + COVID) - PRIME DE 5,76 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE

JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

**Au vu de la situation actuelle, nous vous recommandons vivement une couverture COVID*

PRIX : LE PRIX PAR PERSONNE EST DE : **3.195 €**
 LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **850 €**

TAXES D'AÉROPORT INCLUSES - SOUS RÉSERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AERIENNE

UN ACOMPTE DE 30% EST PAYABLE À LA RÉSERVATION SUR LE COMPTE BANCAIRE KBC AU NOM DE : TRAVEL TEAM S.A.

LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR LE 12 FEVRIER 2022

PAIEMENTS : **IBAN :** BE92 7440 6349 9223
 SWIFT/BIC : KREDBEBB
 RÉFÉRENCE : EXPO DUBAI D. 3581

PAR LA PRÉSENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT DE VOYAGE À FORFAIT SELON LES CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. (CI-JOINT) ET SELON LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE LA COMMISSION DE LITIGES VOYAGES À FORFAIT (DISPONIBLE À LA DEMANDE AVEC LE FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B).

EN CAS DE SOUSCRIPTION À L'ASSURANCE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES DU CONTRAT.

J'AUTORISE PREFERENCE - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. À UTILISER MES DONNÉES PERSONNELLES DU PRÉSENT FORMULAIRE POUR LE BON SUIVI DE MON INSCRIPTION AU VOYAGE ET J'ACCEPTÉ D'ÊTRE TENU INFORMÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS OU PROMOTIONS PAR EMAIL ET/OU PAR POSTE.

FAIT À , LE

SIGNATURE POUR ACCORD :

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES DE VOYAGES A FORFAIT DE TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE S.A – PREFERENCE

La loi du 1^{er} décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulière de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur. En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ : 30 % du prix total du voyage

De 89 à 60 jours avant le départ : 50 % du prix total du voyage

De 59 à 31 jours avant le départ : 75 % du prix total du voyage

De 30 à 0 jours avant le départ : le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de la dite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi. En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSIION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur. Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de nonconformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges. Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages : Assuré contre l'insolvabilité financière par le Fonds de Garantie Voyages, Av. de la Métrologie, 8 B1130 Bruxelles - tél.+32 (0)2/240 68 00 Fax +32 (0)2/240 68 08
www.gfg.be - mail@gfg.be

Lic Cat A 1652 01/07/2018